

MAROMME

INSTALLATION D'UNE CABINE DE PROJECTION NUMERIQUE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : INSTALLATION D'UNE CABINE DE PROJECTION NUMERIQUE

Lieu d'installation : Espace Culturel Beaumarchais, rue de la République à MAROMME

Mode de passation : Marché de fournitures courantes et services
Procédure adaptée suivant article 28 du CMP

Mode de dévolution : 1 seul lot

Offre de base : Fourniture et pose d'un projecteur 4 K

Options : -option 1 : Jeu de disques durs supplémentaire

-option 2 : T.M.S. (Theater Management System)

-option 3 : Dispositif pour malentendants et déficients visuel

Variantes : Les variantes autorisées concernent uniquement la fourniture et la pose d'un projecteur 2 K, évolutif 4K

Délais d'exécution : 4 mois à compter de la réception de l'O.S.

Période d'installation : Vacances scolaires de février (18/02 au 01/03/2013)

Validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (onglet Mairie, rubrique Marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 [https://www .publicaturv5.fr](https://www.publicaturv5.fr)

Les dossiers peuvent être téléchargés sous les formats suivants .Rtf - .Doc - .Xls – Pdf

Jugement des offres : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération, c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

Les critères seront pondérés conformément au Code des Marchés Publics.

- ❖ **Valeur technique de l'offre : 65 %** suivant décompte ci-dessous :
 - ✓ 25 % : Analyse technique du matériel
 - ✓ 20% : Service après-vente, Garantie
 - ✓ 20 % : Coût de maintenance TCO (*Total Cost Ownership* soit Coût total de possession)
- ❖ **Le prix : 25 %**
- ❖ **Le délai d'installation : 10 %**

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI 2 (téléchargeables gratuitement)

Les candidats doivent remettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

- Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics DC1, DC2, DC 6, NOTI 2
- Attestation URSSAF
- Références requises relatives à la capacité professionnelle :

La capacité économique et financière du candidat :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires HT global réalisé au cours des trois derniers exercices (sauf pour les entreprises nouvellement créées).

La capacité technique du candidat :

- Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années (sauf pour les entreprises nouvellement créées).
 - Une déclaration indiquant, les matériel et équipements techniques dont le candidat dispose
 - Une déclaration indiquant les moyens matériels et humains dont le candidat dispose pour assurer la prestation.
 - Une liste de références des prestations, durée similaire, récente, chiffrée et datée (3 dernières années)
- Extrait K bis.
 - Attestation d'assurance en cours de validité.
 - R.I.B ou R.I.P.
 - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé, signé.
 - Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), paraphé, signé.
 - L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé.
 - L'attestation de visite (visée par un responsable de la Ville de Maromme).
 - L'étude C.S.T. paraphée, signée.
 - Grille des éléments de l'installation avec coût de maintenance et de remplacement.
 - Contrat de maintenance d'une durée de 1 an incluant une visite annuelle (avec assistance téléphonique).
 - Mémoire technique.
 - Fiches techniques du matériel, notices d'utilisation rédigées en français et CD ROM

Nota : Toute pièce manquante peut faire l'objet du rejet de la candidature.

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, «Offre pour *Installation d'une cabine de projection numérique* »

Et portant l'adresse suivante :

Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

Format papier :

➤ **Date limite de remise des offres : 22 octobre 2012 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Dématérialisation :

➤ **Date limite de remise de l'offre : 22 octobre 2012 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé : <https://www.publicaturv5.fr>**

Renseignements d'ordre administratif :

- **M. JAFFRE, Directeur Général des Services**
Tél. : 02 32 82 22 00
Fax : 02 32 82 22 28
Adresse électronique : nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

- **Mme PITROU, Directrice du Pôle Culturel**
Tél. : 02 32 82 22 00
Fax : 02 32 82 22 28
Adresse électronique : clara.pitrou@ville-maromme.fr

Renseignements d'ordre technique :

- **M. CAPET, Espace Culturel Beaumarchais**
Tél. : 02 35 76 93 56
Mobile : 06 75 65 05 73
Adresse électronique : espace.beaumarchais@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 2 octobre 2012